



APERÇU DU FNB

Fonds de revenu amélioré Corton - Catégorie FNB

22 août 2025
RAAA

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de catégorie FNB du Fonds de revenu amélioré Corton (le « **FNB** »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié de ce fonds négocié en bourse. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez votre représentant ou avec Corton Capital Inc. (« **Corton** ») au 416-627-5625 ou au 1 888 822-1171 (numéro sans frais) ou écrivez à l'adresse ETFinfo@cortoncapital.ca, ou visitez le site www.cortoncapital.ca.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB : 18 septembre 2024

Valeur totale au 31 juillet 2025 : 26 943 007 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,03 %

Gestionnaire du Fonds : Corton Capital Inc.

Gestionnaire de portefeuille : Corton Capital Inc.

Sous-conseiller en valeurs : Astra Asset Management UK Ltd.

CUSIP : 220797203

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 31 juillet 2025)

Symbole boursier : RAAA

Bourse : Bourse de Toronto (TSX)

Monnaie : Dollars canadiens

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 31 juillet 2025)

Cours du marché : s.o.*

Valeur liquidative : s.o.*

Écart acheteur-vendeur moyen : s.o.*

* Cette donnée n'est pas disponible, car le FNB n'existe pas depuis au moins douze mois consécutifs.

Pour obtenir des renseignements plus à jour sur les rubriques Bref aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le www.cortoncapital.ca.

Distributions : Le FNB effectue une distribution de revenu net, le cas échéant, mensuellement et une distribution des gains en capital nets, le cas échéant, annuellement en décembre. Toutes les distributions seront versées en espèces.

Volume quotidien moyen : s.o.*

Nombre de jours de négociation : s.o.*

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du FNB est de chercher à procurer aux porteurs de parts un niveau élevé de revenu courant en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance adossés à des prêts (ou « **TAP** ») à taux variable européens et américains, principalement notés AAA. La plupart des titres sont notés AAA au moment de l'achat, mais le Fonds peut également investir dans des titres notés AA ou A par une agence de notation statistique reconnue au niveau national, comme, entre autres, Moody's Investor Service, Inc. (« **Moody's** »), S&P Global Inc. (« **S&P** ») et Fitch Group, Inc. (« **Fitch** »). La plus-value du capital sera un objectif secondaire et le FNB cherchera à couvrir son exposition aux devises en dollars autres que canadiens en tout temps.

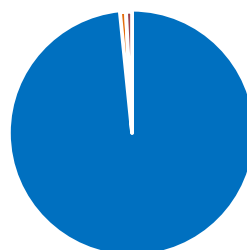
Tout changement aux objectifs de placement doit être approuvé au préalable par les porteurs de parts (à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de parts).

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 juillet 2025. Les placements du FNB sont appelés à changer avec le temps.

Dix principaux placements (au 31 juillet 2025)

CVC Cordatus Loan Fund XXXII DAC, série 32X, catégorie A, taux variable, remboursable	9,7 %
Voya Euro CLO I DAC, série 1X, catégorie A1R, taux variable, remboursable	8,8 %
Barings Euro CLO 2019-2 DAC, série 2X, catégorie CR, taux variable, remboursable	8,8 %
St. Paul's Clo VII DAC, série 7A, catégorie CRR, taux variable, remboursable	8,6 %
Sound Point Euro CLO XI Funding DAC, série 11X, catégorie A, taux variable, remboursable	8,4 %
Adagio XII Eur Clo DAC, série X, catégorie A, taux variable, remboursable	8,4 %
Adagio CLO VIII DAC, série X, catégorie C, taux variable, remboursable	8,2 %
Jubilee CLO 2014-XII DAC	7,0 %
Trinitas Euro CLO VII DAC, série 7X, catégorie A, taux variable, remboursable	5,9 %
Ares European CLO XX DAC, série 20X, catégorie A, taux variable, remboursable	5,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,8 %
Nombre total de placements	18

Répartition des placements (%) (au 31 juillet 2025)



■ TAP	98,4 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie, net	0,8 %
■ Opérations de change à terme, net	0,8 %

Cote de crédit	
TAP notés AAA	58,6 %
TAP notés AA	0,0 %
TAP notés A	41,4 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement. C'est ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ce type de FNB peut perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Corton estime que le niveau de volatilité de ce FNB est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
X				

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et sur les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* » du prospectus simplifié du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous présente le rendement des parts de catégorie FNB du FNB depuis la création. Les rendements sont calculés à partir de la valeur liquidative (« VL ») du FNB et les frais en ont été déduits. Les frais diminuent le rendement du FNB.

Rendements annuels

Cette section présente le rendement des parts de catégorie FNB du FNB au cours des dernières années civiles. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB n'existe pas depuis au moins une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie FNB du FNB sur trois mois. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB n'existe pas depuis au moins une année civile.

Rendement moyen

Cette section indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie FNB du FNB. Cette donnée n'est toutefois pas disponible, car le FNB n'existe pas depuis au moins une année civile.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la **valeur liquidative**.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus en bourse, au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote comprend deux volets : le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la fin de chaque jour de bourse et correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer les renseignements financiers communiqués, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : au moyen d'ordres au marché et d'ordres à cours limité. Un ordre au cours du marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment pendant le jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Le FNB convient aux investisseurs qui souhaitent obtenir un revenu et une croissance stable en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance adossés à des prêts (TAP) notés A à AAA. Pour investir dans le FNB, les investisseurs doivent pouvoir tolérer un niveau de risque faible.

Pour obtenir un taux de rendement raisonnable, les investisseurs doivent être prêts à investir à moyen terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un régime non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèce ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre les parts de catégorie FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de catégorie FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 31 décembre 2024, les frais du FNB correspondaient à 1,03 % de sa valeur. Cela équivaut à 10,30 \$ pour chaque placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio de frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB. Corton a pris en charge certains frais du FNB. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,03 %
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	0,00 %
<u>FRAIS DU FNB</u>	<u>1,03 %</u>

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne donne lieu à aucune commission de suivi.

Autres frais

L'achat, la détention, la vente et l'échange de parts du FNB pourront donner lieu à d'autres frais.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Vous pourriez devoir payer des frais d'opérations de 0,25 % pour l'échange, ou tout autre montant que nous pouvons déterminer à l'occasion, lequel représente approximativement les frais de courtage, les commissions, les frais d'opérations, les coûts ou les charges liés à l'impact du marché et les autres coûts ou frais engagés ou qui devraient être engagés par le FNB pour effectuer des opérations sur les titres dans le marché afin d'obtenir le montant en espèces requis pour l'échange.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu de la loi sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre ordre de souscription ou d'acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, le document d'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et des autres documents d'information du FNB, communiquez avec Corton ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Corton Capital Inc.
21 Summer Breeze Drive
Carrying Place, (Ontario) K0K 1L0
Numéro de téléphone : 416-627-5625 ou 1 888 822-1171 (numéro sans frais)
Adresse courriel : ETInfo@cortoncapital.ca
Site Web : www.cortoncapital.ca